

Je suis redoublante est ce que je peux etre défaillante ?

Par julietanter, le 07/12/2023 à 07:53

Bonjour,

Je suis redoublante en L1 et je voulais savoir si je pouvais être défaillante étant donné que sur mon calendrier universitaire j'ai mes examens qui sont inscrits ainsi que le numéro de ma place.

Cela veut-il dire que je ne suis pas défaillante?

Par Isidore Beautrelet, le 07/12/2023 à 09:51

Bonjour

Pourquoi seriez-vous défaillante ?

Le statut "défaillant" signifie que l'étudiant eu trop d'absences injustifiées et se retrouve exclu de la 1ere session d'examen.

Par julietanter, le 07/12/2023 à 22:13

Car j'ai eu trop d'absences injustifiées dans une matière à TD pourtant je suis inscrite à l'épreuve

Par Isidore Beautrelet, le 08/12/2023 à 06:42

Si vous nous dites pas toutes les infos dès le début, c'est compliqué de vous aider.

Si vous avez été convoqué aux examens alors c'est que vous n'êtes pas défaillante.

Le mieux est de vous en contact avec votre scolarité.